

Projet Pédagogique



Année Scolaire 2025/2026

Accueil de Loisirs du Centre

1, Rue des Écoles
39200 SAINT-CLAUDE

Email : alsh.centre@mairie-saint-claude.fr

03.84.45.18.32

06.07.98.03.65

SOMMAIRE

Description de la structure	P 3
Les objectifs	p 7
Fonctionnements	p 14
Le travail d'équipe	p 18
Bilan annuel	p 20
Lexique	p 22
Conclusion	p 23

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Type d'accueil :

Accueil de Loisirs : Accueil matin et soir et Restaurant scolaire.

Période de Fonctionnement :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les périodes scolaires de :

- 7h00 à 8h30
- 11h15 à 13h30
- 16h30 à 18h30

Organisateur :

MAIRIE de SAINT-CLAUDE
32, Rue du Pré
39200 SAINT-CLAUDE

Public :

L'Accueil de Loisirs périscolaire du Centre accueille les enfants de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et ULIS âgés de 6 à 11 ans. Les enfants viennent des quartiers du centre-ville de Saint- Claude et des villages environnants.

Effectifs :

- 15 en moyenne à l'accueil du matin
- Entre 50 et 68 enfants en moyenne lors du temps de restauration scolaire
- 20 en moyenne sur le temps du soir (les effectifs sont variables en fonction des soirs)

Locaux :

L'école du Centre :

Les CP, CE1/CE2, ULIS, CE2/CM1, CM1/CM2
Le local de l'accueil de Loisirs se situe dans l'école.

- Le restaurant scolaire : 1 salle de restaurant + 1 cuisine
- 1 espace bureau équipé d'un ordinateur
- La même salle que le restaurant scolaire : pour l'accueil du matin, le midi et les ateliers du soir (activités manuelles essentiellement) équipée d'un coin lecture détente.
- 1 cour avec préau

Le matériel :

Nous disposons :

- De jeux extérieurs (ballons, raquettes, cross de hockey, jeu de bowling, du matériel de ping-pong...)
- De jeux intérieurs (jeux de société, jeux de coopération, légo, kapla, dînette, gros jeux en bois ex...)
- D'ustensiles de cuisine, de plaques électriques et d'un mini four
- De petits matériels divers pour les activités manuelles (papier, ciseaux, colle, matériel plus spécifique ...)
- Un coin bibliothèque

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée d'un directeur et de 5 animateurs et un personnel technique.

- VOICHOT Edwige : directrice : Animatrice BAFA + BAFD (en cours de formation), SST
- HAN Fatma : personnel technique
- PAEA Coralie : CAP petite enfance + BAFA, SST
- DECLoux Angélique : BAFA
- PASCOA Fernanda : BAFA en cours de formation
- GRELLIER Cédric : CQP
- Bensaadi Khalie : BAFA

Le personnel technique :

L'entretien des locaux et la restauration (mise en chauffe, installation des tables, plonge...) sont effectués par 1 agent technique de 10h30 à 15h30. Cet agent bénéficie de 40h/an pendant les vacances scolaires pour les gros travaux de ménage.

Budget :

- Equipement éducatifs
- Alimentation
- Pharmacie : fournit par le service sécurité et prévention de la ville

Les objectifs éducatifs

Les intentions éducatives

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF **DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE**

La ville de Saint-Claude souhaite contribuer à l'éducation des citoyens de demain par la mobilisation de ses services dans la mise en œuvre d'un projet éducatif. La municipalité affiche sa volonté en créant les conditions d'appropriation de valeurs fondamentales qui reposent sur « l'environnement et la citoyenneté ».

Il est avant tout un projet d'équipe, établi pour servir de table d'orientation à l'ensemble des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs, il est au service de la qualité de l'accueil des enfants.

Une valeur est une représentation synthétique des convictions et comportements qu'un individu (ou groupe d'individus) considère comme important.

Tous les moyens humains et matériels doivent être activés afin que ce projet vive au-delà des simples murs des différentes structures.

CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT

Chaque enfant devra être accompagné afin qu'il prenne conscience du monde auquel il appartient, dans le but de devenir citoyen responsable de demain. Toutefois, son individualité et son stade de développement devra être respecté de manière à ce que chacun atteigne l'objectif à son rythme.

Le projet éducatif préconise l'utilisation des 5 sens afin que chaque enfant puisse s'épanouir en fonction de ses propres capacités.

Le toucher

Ce sens est l'un des premiers que l'enfant peut développer dès la naissance. Au travers du toucher, il va découvrir ses premières sensations et renforcer ses liens avec la nature qui l'entoure.

L'ouïe

L'ouïe est le second sens le plus aiguisé dès la naissance. Si tout le monde est en capacité d'entendre le monde qui l'entoure. C'est bien en travaillant son écoute que l'enfant pourra développer ses relations citoyennes.

Le goût

Travailler ce sens permet à l'enfant de partir à la découverte de toutes les richesses que la nature lui offre et ainsi prendre plaisir à goûter de nouvelles saveurs.

L'odorat

Indissociable du goût, l'enfant doit prendre conscience que ce sens peut être fragilisé par une dégradation de la qualité de l'air. L'écocitoyenneté pourra être l'élément moteur de la préservation de ses émotions.

La vue

La découverte visuelle de son environnement permet à l'enfant d'élargir ses perspectives et son ouverture au monde

Les objectifs

Notre équipe s'est appuyée sur les idées directrices et les concepts tirés des documents de référence (Projet Éducatif) qui nous semblent fondateurs de la personnalité de l'enfant du 1^{er} âge jusqu'à sa maturité et que nous avons déclinés en objectifs généraux :

- Amener l'enfant à accéder à l'**autonomie** et à la prise de responsabilités.
- Apprendre à vivre en groupe et éduquer au **respect** de soi, des autres et de l'environnement.
- Permettre à l'Enfant de découvrir et de pratiquer des **activités** répondant à ses besoins.
- Respecter les **rythmes de l'Enfant**.
- Familiariser l'Enfant avec à l'**hygiène** (brossage de dents...)
- Sensibiliser l'enfant à **réduire le gaspillage** alimentaire de manière ludique
- Favoriser l'**épanouissement** de l'enfant et du jeune.
- Développer les **relations** avec les parents, l'Ecole, les autres structures municipales (centre sociaux, autres AL...) et les différents partenaires.
- Assurer la **sécurité** et le bien-être de l'Enfant.

Il est à noter que ces points ne sont pas classés par ordre d'importance, ils contribuent tous au développement global de l'Enfant.

Cette année, l'équipe a retenue 4 des 9 objectifs à développer d'avantage le projet pédagogique en fonction des besoins de notre public :

Le Respect

L'Autonomie

La Sécurité

La lutte contre le gaspillage

Les 5 autres objectifs seront traités en parallèle.

Concrètement : Le projet pédagogique est un document de **travail** et de **réflexion** élaboré par le directeur et son équipe. C'est « LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE de L'ÉQUIPE », car il garantit l'unité de celle-ci en fixant un cadre commun.

L'équipe fixe en début d'année des objectifs à atteindre et cherche les moyens de réaliser ceux-ci. C'est-à-dire de réfléchir sur l'organisation concrète de l'accueil de loisirs (= fonctionnement). Durant l'année ces objectifs sont évalués et rediscutés plusieurs fois en réunion.

Ainsi, lors de la réalisation du projet pédagogique, l'équipe d'animation s'est posé les questions suivantes :

Qu'est-ce que les enfants peuvent faire / ne peuvent pas faire ?

Qu'est-ce que les enfants doivent faire ?

Quel est le travail de l'animateur ? Quel est son rôle ?

Quelle organisation pratique l'équipe va-t-elle mettre en place ?

Et ceci pour les différents moments de l'Accueil de Loisirs (matin, midi, soir).

*Le projet pédagogique est complété par le **Règlement intérieur** commun à toutes les structures d'accueil municipales.*

Eduquer au Respect et à la Citoyenneté

Il est essentiel au sein de l'accueil de loisirs et dans la continuité de ce qui est fait avec les parents et l'école d'inculquer aux enfants la notion de respect : respect de ses camarades, de l'adulte, des locaux et du matériel.

Nous constatons une dégradation sensible du comportement des enfants dans leurs relations aux autres (entre eux mais également avec l'adulte).

- Amener les enfants à être tolérants (face aux handicaps, aux origines, à la morphologie de chacun...).
- Etablir des règles de vie avec les enfants et les faire respecter : celles-ci établissent un cadre, en donnant des repères clairs aux enfants, sur leurs droits et devoirs. Les enfants devront respecter les autorisations et les interdits fixés par l'adulte. Les enfants devront prendre conscience qu'il existe des limites à ne pas franchir sous peine de sanction.

Les sanctions peuvent être :

Avertissement et discussion entre l'animateur et l'enfant (explication, excuses, réparation ou petites sanctions :

Isolement dans un coin un certain temps

Suspension ou privation d'une activité (foot, ou d'un atelier...)

Lecture et discussion autour du règlement intérieur ou recherche d'un mot dans le dictionnaire

Des actions en faveur de l'accueil de loisirs, nettoyage des chaises, essuyage des couverts, tri des jeux et du matériel...ce qui n'a rien à voir avec le fait d'être chef de table.

Rencontre avec les parents à l'accueil de loisirs et avertissement écrit

Convocation des parents à la Mairie avec exclusion temporaire ou définitive

Exclusion immédiate si une faute grave a été commise

Une fiche de suivi individuel des enfants est remplie régulièrement afin de suivre l'évolution de leur comportement.

Les règles de vie permettent de vivre en groupe et de favoriser la coexistence harmonieuse d'un grand nombre d'enfants.

- Faire prendre conscience aux enfants que l'adulte est une personne que l'on doit écouter et respecter
- Faire appliquer les règles élémentaires de politesse et de savoir-vivre (bonjour, s'il te plaît, merci...).

- Avoir un langage correct (pas vulgaire, ni agressif, pas d'insultes...).
- Gérer les conflits et régler les problèmes par la parole : nous habitueront les enfants à exposer leurs problèmes relationnels par le dialogue et non pas par la bagarre, à respecter et écouter l'autre. Cela leur permettra de mettre des mots sur ce qu'ils ressentent et leur apprendra à gérer leurs émotions.
- Veiller à ce que les enfants fassent un bon usage du matériel et des locaux qui sont mis à leur disposition et veiller au rangement.

C'est grâce à l'apprentissage des règles de base que l'enfant va se construire, apprendre à vivre en société et savoir se comporter dans la vie de tous les jours (= devenir citoyen).

Amener l'enfant à accéder à l'autonomie et à la prise de responsabilités

- Proposer un large choix d'activités adaptées à son âge, afin qu'il puisse choisir en fonction de ses envies et de ses centres d'intérêt. L'enfant devra s'investir jusqu'à la fin de l'activité (= inscription à la carte), sans oublier de tenir compte des propositions des enfants (boite à idées + réunion enfants)
- Mettre à disposition le matériel pédagogique et éducatif qu'il devra respecter et ranger après chaque usage. Ceci afin que l'enfant s'auto gère et laisse libre cours à son imagination (= petits coins de jeux libres aménagés)
- Laisser le plus possible l'enfant essayer et faire seul (pendant le repas l'enfant se sert, coupe sa viande, partage, goûte à tout et gère son assiette...) tout en l'encourageant.
- Associer les enfants au débarrassage et au nettoyage des tables (« un chef de table/jour »). Savoir donner des directives, des limites, mais leur laisser des libertés.

Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant

Sur le plan physique c'est :

- être à la hauteur de la confiance qu'accordent les parents à l'équipe éducative.
- Connaître et respecter les directives du SDJES, ainsi que la réglementation (taux d'encadrement...).
- Connaître les numéros de téléphone utiles et obligatoires
- Connaître les principaux gestes de premiers secours (les animateurs ont une formation SST)
- Accueillir les enfants ayant des troubles de santé (allergie alimentaire, maladie, handicap, etc...) grâce à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui est établi entre la famille le médecin et l'école.
- être très attentif lors des sorties d'école à 11h30 et 16h30. Un animateur sera systématiquement posté au portail de l'école, afin d'éviter que les enfants ne sortent alors qu'ils doivent être avec les animateurs.
- être placé à des points stratégiques dans la cour, pour bien surveiller les enfants (attention aux toilettes et aux angles morts... !)

- connaître le nombre d'enfants dont on est responsable. Compter les enfants à plusieurs reprises (après l'appel, dans la cour, dans le restaurant...).
- être très vigilant lors de tout déplacement, et veiller à l'absence de danger dans un lieu :
 - Prendre une trousse à pharmacie.
 - Mettre un gilet de sécurité jaune afin que le groupe soit plus visible.
 - Tenir les enfants rangés (éviter qu'ils ne se poussent, se doublent...).
 - Donner des consignes et définir un périmètre de sécurité.
 - Avant de partir : faire la liste des enfants que l'on emmène, préciser le lieu et les horaires du déplacement.
- être très vigilant lors du maniement du matériel (couteaux, fourchettes, ciseaux, cutters...).
- veiller à l'hygiène corporelle de l'enfant ainsi qu'à son hygiène alimentaire.
- aiguiller sa tenue vestimentaire (blouson en cas de mauvais temps, casquette en cas de grosse chaleur...).

Sur le plan moral c'est :

- Respecter l'enfant.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer (par la parole, des jeux d'expression, mimes...).
- Ecarter tout propos où acte raciste, sexiste, moqueur, en justifiant son intervention.
- Instaurer des règles communes et expliquer les consignes.
- Savoir poser des interdits, savoir réprimander et poser une sanction et si tenir.

Sur le plan affectif c'est :

- Être à l'écoute des enfants (instaurer des temps d'échanges, ...).
- Soigner l'accueil des enfants.
- Connaître et tenir compte de l'environnement général de l'enfant (famille, lieu d'habitation...)
- Proposer des activités adaptées aux rythmes de l'enfant et de son état de fatigue
- Mettre l'enfant en confiance, devenir rapidement pour lui une personne familière et référente.
- Etre toujours capable d'argumenter son attitude.
- Proposer un discours cohérent et toujours vérifier qu'il a bien été compris.
- Savoir apaiser, rassurer et soigner en cas de douleur et de petits « bobos » (chaque soin apporté à un enfant est noté sur le registre d'infirmerie)
- En cas d'incident ou accident plus conséquent, un avis médical et/ou une prise en charge de l'enfant sont demandés au centre 15, les parents sont prévenus immédiatement. Une déclaration d'accident est ensuite remplie par la responsable de l'Accueil de Loisirs puis signée par le maire.

Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins

- Être à l'écoute des demandes des enfants (Discussion, réunion enfants...).
- Diversifier au maximum le choix des activités (= activités à la carte).
- Proposer des activités où l'enfant se fait plaisir
- Laisser l'enfant imaginer, créer... attention l'adulte qui proposera une activité veillera à ne pas bloquer l'imaginaire de l'enfant !
- Proposer des activités adaptées à l'âge des enfants.
- Permettre de développer la motricité et la maîtrise de l'espace chez l'enfant.
- A la fin de l'activité, l'enfant participera au rangement, au petit nettoyage de la salle d'activité.
- Aménager des espaces de jeux libres et proposer des ateliers « Touche à tout »

C'est par la pratique d'activités multiples et variées que l'enfant va se découvrir et se construire : connaître ses points forts et ses limites et apprendre à maîtriser son environnement.

Familiariser l'enfant avec l'hygiène

- Passage aux toilettes et lavage des mains avant et après le repas.
- Manger proprement avec ses couverts et non avec les doigts.
- Se tenir correctement à table.
- Respecter la propreté des lieux utilisés.
- Brossage de dents sur le temps du midi

Sensibiliser l'enfant à réduire le gaspillage alimentaire

-Expliquer et montrer à l'enfant qu'il est préférable qu'il fasse une petite assiette et se resserve une deuxième fois plutôt que de prendre trop et de jeter.

-Apprendre à l'enfant sous forme ludique comment ne pas gaspiller la nourriture.

Respecter les rythmes de vie de l'enfant

- Respecter les rythmes de vie de l'enfant en alternant temps forts (activités encadrées par l'adulte) et temps calmes (temps où l'enfant peut jouer seul, se reposer, lire, se détendre, ou ne rien faire...).
- Aménager un espace sécurisant où l'enfant se sente à l'aise (coins aménagés, libre accès au matériel...).

- Utiliser au maximum les locaux extérieurs et faire des petits groupes d'enfants afin d'éviter les concentrations, sources d'énervement et de fatigue. N'ayant plus qu'un local cette année nous pourrions avoir accès au Centre Ados qui se trouve en face de l'école.

Développer les relations

L'Accueil de Loisirs est avant tout un lieu d'accueil, un lieu de rencontres et d'échanges. C'est également un lieu de coordination et de concertation afin d'assurer la bonne marche de la structure.

L'équipe d'animation doit communiquer et entretenir des relations avec les enfants, les parents, l'école, le Service Enfance, Petite Enfance mais également les autres services municipaux (Sports, Techniques, Musée...) et les différents partenaires : (Médiathèque, CPIE,...).

Sensibiliser l'enfant à réduire les déchets et à apprendre à faire le Tri et à prendre soins de son environnement

Des outils pédagogiques (affiches « Tri des déchets », visuels pour les poubelles de tri, brochures, livres...).

Des animations ludiques et adaptées

Sensibiliser les enfants à l'écologie ; il s'agira de faire prendre conscience aux enfants que notre planète est un bien précieux qu'il faut préserver et qu'ils peuvent être acteurs du bien être de leur planète (ramassés les papiers dans la cour)

Promenade dans les bois, rivières....

Proposés des ateliers recyclages avec des objets ou matériaux qu'ils ont pu récupérer. Afin de fabriquer d'autres objets.



L'ALIMENTATION

Comprendre les principes d'une alimentation équilibrée afin d'adopter des habitudes alimentaires favorables à la santé.

- Identifier les différents groupes d'aliments
- Comprendre l'importance des fruits et légumes dans l'alimentation quotidienne
- Savoir composer un repas équilibré à partir d'aliments connus
- Comprendre le lien entre l'alimentation et la croissance

Les relations avec les parents :

Avant de développer, rappelons que ce sont les parents les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).

L'équipe de l'Accueil de Loisirs intervient comme co-éducatrice donc à leurs côtés, en complémentarité. Nous sommes tenus d'informer, de présenter, d'offrir nos pratiques aux familles et d'entendre les choix qu'elles ont faits. En un mot, d'ouvrir et d'accueillir les familles au centre : les parents venant chaque soir récupérer les enfants dans les ateliers, en profiteront pour rencontrer les animateurs. Le programme d'activités des ateliers est donné à chaque enfant fréquentant l'école. La fiche d'inscription aux ateliers sera remise aux enseignants pour la distribution. D'autre part, nous inviterons certains parents à nous rencontrer avec leurs enfants en cas de difficultés (comportement...)

Mais surtout tout au long de l'année nous nous efforcerons d'impliquer les parents dans la vie de l'accueil de Loisirs en leur permettant de découvrir le fonctionnement, les objectifs, les activités... pour qu'ils sachent ce que vivent leurs enfants et échanger avec eux sur leurs attentes.

Organisation de petites fêtes (Fête de fin d'année, porte ouverte, exposition des ateliers réalisés à l'AL, Atelier cuisine et création d'un livre de cuisine avec la participation des parents) Lors du conseil d'école : présentation brève du projet pédagogique, fonctionnement... Discussion informelle avec les parents lors de l'accueil ou du départ des enfants.

Les relations avec l'école :

Il est important de faire le lien entre les différents moments de la journée. C'est pourquoi, il est nécessaire de confronter nos impressions, notre ressenti sur les enfants avec les enseignants. Il faut pouvoir prendre le temps d'échanger et de dialoguer sur les comportements des enfants (problème de santé, souci familial, comportement agressif, niveau

scolaire d'un enfant et de l'évolution de celui-ci De plus il est intéressant de suivre ce qui se passe dans l'école (voyages scolaires, sorties), afin de mieux adapter notre fonctionnement.

Notre participation aux conseils d'école est donc très importante.

Les relations avec la mairie :

Il est impératif de rendre compte de notre travail à la mairie et notamment à notre service. D'aller chercher des solutions et des réponses à nos questions. De nous sentir soutenus par la Municipalité et le SEPE en cas de problèmes et de difficultés (comportement d'un enfant perturbateur par exemple). Ou bien de faire un retour sur la qualité des repas grâce à la fiche de liaison qui sont retourné chaque fin de semaine, etc...

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

La raison d'être de l'Accueil de Loisirs ne se limite pas uniquement à la surveillance et au bien-être physique (nourriture, hygiène) de l'enfant. Celui-ci doit trouver au sein des activités, des possibilités d'éveil ludique, physique, culturel et intellectuel. L'équipe doit tenir un rôle éducatif visant le développement global de l'enfant.

L'équipe éducative souhaite permettre à chaque enfant de vivre des moments heureux et enrichissants afin de favoriser l'épanouissement harmonieux de sa personnalité en répondant à ses différents besoins.

Fonctionnements

L'accueil le matin :

- Animateurs : 2
- Horaires : 7h00 à 8h30 (remise des enfants au personnel enseignant à 8h20)
- Effectifs : 20 enfants en moyenne
- Une fiche de présence est remplie chaque matin

Les enfants sont préinscrits par leurs parents chaque mois.

C'est un temps d'accueil échelonné qui doit permettre de finir de se réveiller en douceur, certains en effet auraient eu besoin de dormir plus et n'ont pas bénéficié d'un temps de calme et d'un début de journée à leur rythme.

Les occupations doivent pouvoir être choisies : pour certains s'isoler et ne rien faire, pour d'autres plusieurs choix sont possibles : petites activités manuelles, jeux de société et de construction, dessins, lecture, jeux calmes...

Avant d'aller à l'école, on leur laisse un temps pour s'aérer et se défouler dehors, puis ils vont chercher leurs cartables. Les grands se rangent pour remonter à l'école du haut et les petits restent dans la cour avec les enseignants.

Les enfants seront remis au personnel enseignant à 8h20. Les enfants fréquentant l'école du haut seront reconduits par un animateur.

L'accueil le midi :

Les inscriptions et les paiements s'effectuent à l'avance au SEPE de la Mairie lors des périodes de réservation ou sur le kiosquefamille.

♦ Le restaurant scolaire :

Pour plus de confort, il a été instauré deux services et chaque service est réparti dans 1 salle de restauration :

1er service : environ 35 enfants de CP, CE1/CE2, ULIS (les enfants ULIS mangent avec leurs classes d'inclusion) encadrés par 2 animateurs

De 11h30 à 12h30 au restaurant scolaire et de 12h30 à 13h20 dans la cour de l'école.

2^{ème} service : environ 30 enfants de CE2/CM1 et CM1/CM2 2 et Uli 2 animateurs.

De 11h30 à 12h30 dans la cour de l'école et de 12h30 à 13h20 au restaurant scolaire.

Les élèves de la classe Uli mangent avec leur classe d'inclusion.

Activités proposées avant ou après le repas :

Les animateurs ne se contentent pas de « surveiller » la cour : ils veillent à faire respecter les règles de vie et proposent des activités aux enfants. ILS SONT ACTIFS autant dans l'action que dans l'observation.... Ils savent être proches des enfants, ils les connaissent et sont à leur écoute.

Ceux-ci ont le choix entre des activités :

Dans la cour :

Jeux libres (ballon, raquettes, ...)

Activités proposées par un animateur (jeux de coopération, concours, tournois, ...)

A l'intérieur (en cas de mauvais temps) :

Dessins, coloriages

Jeux de société et Jeux surdimensionnés

Coins de lecture ou de détente

Jeux libres (légo, kapla, ...)

Une salle repos est à disposition des enfants avec tapis, coin bibliothèque afin de pouvoir rester tranquille, lire, se reposer, discuter au calme... prendre leur temps !

Déroulement du repas :

Les enfants sont récupérés par leurs animateurs. Un appel a lieu. L'animateur informe le directeur de la présence non prévue d'un enfant ou de toute absence non signalée.

L'enfant se lavera les mains avant d'entrer dans les salles de restaurant. Le groupe entre dans le calme, les enfants s'installent dans le restaurant librement où ils le désirent quels que soient les régimes alimentaires : sans porc, végétarien, allergie alimentaire..., sauf avis contraire de l'animateur (cas d'enfant agité).

Dans la salle de restaurant, environ 30 enfants sont encadrés par 3 animateurs.

Le repas est un moment convivial, de détente et ne doit pas être trop rapide (environ 45 minutes).

Le climat éducatif doit favoriser la convivialité et la responsabilisation. **L'animateur NE FORCERA JAMAIS UN ENFANT A MANGER !**

L'enfant devra manger proprement, veiller à ne pas gaspiller, mesurer son appétit et goûter à tout dans la limite du raisonnable ! Il devra rendre une assiette propre et essuyée qu'il devra empiler au centre de la table à la fin du repas. Chaque jour un enfant est désigné responsable de sa table, par un adulte, sa tâche consiste au réapprovisionnement en pain et en eau, ainsi qu'au débarrassage et au nettoyage de la table, pour le deuxième service les responsables de table désigner à l'avance mettront la table. Un enfant est désigné chaque jour pour faire le responsable du bruit, celui-ci tape deux fois dans ces mains quand il trouve qu'il y a trop de bruit dans le restaurant scolaire ce qui permet de faire redescendre le bruit sonore pendant le repas. D'autres idées seront mises en place tout au long de l'année scolaire pour que chaque enfant puisse manger dans des conditions sonores raisonnables.

Le tri a été mis en place pendant le restaurant scolaire. Il y a deux poubelles une pour les déchets et une pour tout ce qui est recyclable (pot de yaourt, compote, plat en plastique.....) et une fois les deux services finis deux enfants sortiront les poubelles avec un animateur pour bien comprendre le déroulement du tri (couleurs poubelles).

Les enfants limiteront leur déplacement durant le repas. A la fin du repas, ils se lèveront sans précipitation, rangeront leur chaise et sortiront de la salle de restaurant. Ils se laveront les mains.

Les enfants sont remis au personnel enseignant à 13h20.

L'Accueil du soir :

Animateurs : 1 + la directrice mardi et jeudi, 2 animateurs et la directrice le lundi, 2 animateurs le vendredi
Horaires : 16h15 à 18h30
Fréquentation moyenne : 15-25 enfants environ selon les soirs en ateliers de 16h30 à 18h30...

Les inscriptions et les paiements s'effectuent à l'avance au SEPE de la Mairie, les mercredis pour la semaine suivante ou par internet via le kiosque famille.

De 16h30 à 17h00 :

Les enfants sont réceptionnés par un animateur soit dans la cour, soit dans une salle d'activité en fonction de la météo.

Les enfants ont environ 30 minutes de temps libre avant de débiter une activité. Ils en profitent pour goûter, puis se défouler !

De 17h à 18h30 :

Après la classe ce n'est plus la classe ! Ce n'est plus l'étude du soir. Et il ne faut pas non plus que ce soit une simple garderie (même si ce n'est pas toujours très clair pour les parents).

Nous accueillons plusieurs catégories d'enfants :

Les enfants qui souhaitent rester pour pratiquer une activité

Ils choisissent une activité qu'ils souhaitent suivre parmi la liste qui leur est proposée et s'engagent à :

- Mener l'activité à terme.
- Fréquenter les activités de manière régulière.
- Prévenir en cas d'absence (lettre des parents, message téléphonique...)

Les thèmes les plus variés sont proposés aux enfants, en fonction du matériel disponible et de leurs envies.

Activités Jeux (construction, société, extérieurs, coopération...)

Activités d'expression (mîmes, théâtre, danse, chant...).

Activités manuelles (Perles, Découpage/Collage, Origami, Petits bricoleurs...).

Échanges ou rencontre avec d'autres AL

Activités touche à tout : C'est l'atelier libre-service ! L'enfant peut choisir de lire, de peindre, de colorier, de jouer aux jeux de société, à la poupée, aux petites voitures, de faire

de petites activités manuelles, de décorer le centre... ou de ne rien faire. Ce sont des activités ponctuelles.

Activités relaxation, Pyrogravure, Rollers, Origami, Cuisine, jeux de coopération, aide aux devoirs, modelage....

Après les activités à 18h00 (sauf pour les activités se déroulant à l'extérieur où le retour est prévu pour 18h20), les départs se font de manière échelonnés, les enfants sont :

Soit récupérés par leurs parents

Soit autorisés à rentrer seuls

Ou récupérés par une autre personne autorisée par les parents avec une preuve écrite signée.

Les enfants qui restent de manière ponctuelle, ou qui partent de manière échelonnées avant 18h00, ou qui ne désirent pas faire d'atelier spécifique.

Pour ce type d'accueil, où les départs sont échelonnés, il est difficile de mettre en place des ateliers avec un suivi. Un animateur prend en charge ce groupe d'enfants et leurs proposent plusieurs choix d'activités : jeux libre dans la cour, jeux libres dans les coins aménagés, petites activités manuelles, jeux de société ou de construction, dessins, lecture, jeux calmes...

Une fiche de présence est remplie pour chaque groupe par les animateurs.

Le travail en équipe

Rôle et Responsabilités de chacun :

Un directeur BAFD (en cours)

Fonctions :

Dynamiser l'équipe et la soutenir

Gestion financière, matérielle et administrative (54h/an pour tâches administratives...). Un budget annuel nous est octroyé par la ville, il nous permet d'acheter le petit matériel pour les activités. Les demandes d'investissements et de travaux sont à formuler chaque année au mois d'octobre pour l'année suivante, afin d'améliorer la qualité de vie de l'accueil de loisirs (achat de mobilier, travaux dans les salles, ...).

Relations avec les différents partenaires (intervenants et l'école)

Relations avec les familles

Formation des animateurs

Garant de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant.

Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation

Relations avec la mairie.

Être animateur avant tout

Participation, une fois par mois (environ 20h/an), à une réunion avec le responsable enfance et les autres directeurs d'accueils de loisirs, pour échanger sur nos pratiques, nos difficultés...et être informé de différents projets.

Animateurs diplômés ou sans formation

Fonctions :

Animer les différents moments de la journée.

Accueillir les enfants, les écouter, s'adapter à l'Enfant (et non l'inverse).

Préparer les activités, leur mise en place, le rangement.

Monter des projets ou des cycles d'activités

Mettre à disposition des enfants, ses connaissances et ses compétences (attention de ne pas faire à la place de l'enfant).

Garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux, du matériel ainsi que des règles de vie.

Mettre en œuvre le projet pédagogique (élaboré en équipe) et respecter les décisions prises ensemble.

Participer aux réunions de préparation, de bilan, d'analyse, de manière active, faire partager ses idées.

Être impliqué et motivé.

Respecter l'enfant.

Soigner son hygiène de vie et sa tenue vestimentaire, être propre sur soi.

Avoir un langage et un ton adapté.

Organisation du travail de l'équipe :

Pendant les réunions de travail l'équipe va :

Analyser et évaluer son travail et ses activités en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements de fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.

Préparer ses ateliers

Mettre en place des projets

Échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins (temps de réunion cas par cas).

Échanger entre collègues (conseils, problèmes relationnels...).

Etc...

Les animateurs qui interviennent sur 2 à 3 temps ont 54h/an. Les animateurs qui n'interviennent que lors du temps de restauration ont 12h/an

Évaluation du projet pédagogique :

En fin d'année scolaire l'équipe se réunit pour faire un grand bilan de l'année scolaire qui vient de s'achever. Ainsi à ce moment-là l'équipe procède à l'évaluation du projet pédagogique (cf. tableau ci-dessous). Ce bilan est donné à l'organisateur. Il permet à l'équipe de réajuster ses objectifs et les moyens d'y parvenir pour l'année suivante.

Bilan annuel

		Les +	Les -	Perspectives
Les Objectifs	Du Projet Pédagogique			

		Les +	Les -	Perspectives
Les Activités / Les Actions Réalisées				
Les Relations avec...	Les Enfants			

	Les Parents			
	Les Enseignants			
	L'Équipe			
	Le SEPE			
	Autres			

		Les +	Les -	Perspectives
Les Moyens	Humains			
	Matériel			
	Financiers			
Divers				

Un bilan annuel des activités est également demandé par la CAF

D'autre part une fiche d'activité est remplie avant chaque activité / projet /cycle d'activités. Celle-ci est reprise après l'activité pour en faire son évaluation. Un petit temps de retour sur l'activité peut avoir lieu avec les enfants à l'issue de celle-ci, pour connaître également leur ressenti et leurs impressions.

Chaque année des entretiens annuels d'évaluations ont lieu.

Ponctuellement et de façon informelle, des entretiens peuvent avoir lieu entre la directrice et l' (les) animateur(s) afin de discuter, d'échanger et de faire le point sur certains aspects à travailler ou à approfondir.

Les critères d'évaluation peuvent être :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, augmentation des effectifs...
- Qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe, satisfaction, relation avec l'animateur, intégration des règles de vie...
- Ou autre en fonction des objectifs.

Lexique

AL : Accueil de loisirs

SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Jura

SEPE : Service Enfance, Petite Enfance

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

PE : Projet Educatif de la ville de Saint-Claude (consultable sur le site de la ville)

PEDT : Projet Educatif Territorial (consultable sur le site de la ville)

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.

Conclusion

Afin de remplir au mieux notre mission, il est nécessaire qu'il règne, dans l'Accueil de Loisirs, un climat de respect des uns et des autres, de confiance et d'échanges. En gardant toujours en tête l'objectif principal : **l'épanouissement** de l'enfant.

La Directrice, VOICHOT Edwige et son équipe
Saint-Claude, le 11 Septembre 2025